

Sujet : [INTERNET] consultation du public – PHOENIX, Allonne

De : > joel.bisault (par Internet) <joel.bisault@free.fr>

Date : 01/07/2022 à 11:22

Pour : ddt-seef-environnement@oise.gouv.fr

Madame la préfète de l'Oise,

Après avoir consulté le dossier de consultation du public du projet Phoenix à Allonne, j'émet un avis très négatif sur ce projet pour les raisons suivantes.

Je suis extrêmement surpris qu'un projet d'entrepôt de matière inflammable puisse être envisagé à proximité immédiate d'habitations (un lotissement à quelques dizaines de mètres !!!). Les accidents industriels majeurs récents en France comme à l'étranger ont pourtant bien montré que le risque n'est pas que théorique.

La couverture du sol limitera nécessairement l'infiltration des eaux pluviales. L'évolution actuelle du climat, laisse envisager des inondations de plus en plus fréquentes. Villers sur Thère a été récemment victime d'inondations importantes dans un autre secteur. Augmenter l'artificialisation des sols ne peut qu'aggraver la situation. Ce projet va donc à l'encontre des préconisations des experts relatives aux risques climatiques.

La proximité immédiate d'un cours d'eau (ru de Berneuil) est inquiétante compte tenu de possibles déversements de matières polluantes. Malgré toutes les précautions possibles, des matières polluantes finissent toujours par se retrouver dans les cours d'eau ou les nappes phréatiques. Compte tenu de la nécessaire préservation des ressources en eau qui est devenue depuis quelques années un enjeu majeur, ce projet constitue donc un danger évident.

Enfin, l'implantation d'un entrepôt de cette envergure ne peut qu'entraîner une augmentation importante de la circulation routière dans le village avoisinant. La situation est déjà alarmante dans les rues principales du village (grande rue, rue de Therdonne et rue de Warluis). Une augmentation du trafic routier dans une zone d'habitation dense présente donc un risque incontestable pour les habitants. Faudra-t-il attendre qu'un enfant soit écrasé dans le village pour prendre enfin des dispositions pour limiter la circulation. A titre d'information, les habitants du village se plaignent depuis plus de vingt ans des problèmes de circulation avec plusieurs pétitions transmises à la mairie d'Allonne et à la préfecture de l'Oise ; Malheureusement la situation n'a fait qu'empirer depuis.

Je pense que mon avis est partagé par de nombreux habitants du village qui sont extrêmement préoccupés par la dégradation continuelle de leur cadre de vie depuis plusieurs années.

Veuillez agréer, madame la préfète, l'expression de mes salutations distinguées,

Joël Bisault, 4 rue de Warluis
Villers sur Thère 60000 ALLONNE